constate que la loi, telle qu'elle est rédigée à Ottawa, s'adapte à l'ensemble des neuf autres provinces mais n'est pas faite pour la mentalité, le tempérament et les caractéristiques propres au groupe canadien-français qui se développe dans le Québec.

Dans la majorité des cas, je le répète, les lois fédérales sont «discriminatoires» à l'en-

droit des citoyens du Québec.

Monsieur l'Orateur, la solution ne consiste pas à tout jeter par terre, à séparer le pays, à tout diviser, à vouloir abolir les institutions qui existent; il faut trouver une solution radicale qui satisfera tout le monde.

Qu'on ne nous appelle pas des extrémistes parce que nous trouvons une solution radicale! On nous parlait l'autre jour des extré-

mistes du Québec!

Avant d'énoncer cette solution radicale, je voudrais parler un peu de l'extrémisme. Il y a deux sortes d'extrémisme: l'un, c'est l'immobilisme, la stagnation, le défaut de bouger; l'autre, c'est l'évolution trop rapide, l'évolution à l'infini que l'on ne peut pas atteindre dans notre monde humain.

Je crois que dans cette Chambre et au sein du gouvernement fédéral, aujourd'hui, il y a plus d'extrémistes par l'immobilisme et la stagnation qu'il y a, dans la province

de Québec, d'extrémistes à l'infini.

Qu'on remarque bien cela et qu'on essaie de trouver une solution qui ne soit pas un extrême! Bien qu'elle soit radicale, cette solution peut servir de base à la discussion, et par la suite, il y aura moyen de s'entendre.

Je soutiens que le pays est composé, non pas de dix provinces, mais de deux nations. Et ici, je prends la peine de dire que dans notre idée, le mot nation n'a pas le même sens que le mot «nation» dans la langue anglaise pour les Canadiens anglais. Pour moi, le mot nation ne veut pas dire pays...

(Traduction)

Une nation n'est pas un pays. Le Canada peut comprendre deux nations et n'être qu'un seul pays. C'est ce que nous entendons par «nation». La définition en français n'est pas la même qu'en anglais.

(Texte)

Il y a dans notre pays deux nations, et si l'on permet à chaque nation de se développer selon ses caractéristiques propres, avec tous les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires lui permettant de régler les problèmes qui l'intéresse spécifiquement, il y aura moyen de s'entendre sur les autres problèmes concernant le pays tout entier, d'un océan à l'autre.

Prenons, par exemple, le problème de l'éducation. A mon sens, il doit relever de chaque groupe ethnique, canadien-français et

Il est plusieurs autres domaines où l'on canadien-anglais. Je crois qu'aucun Canadien anglais, au pays, ne se préoccupera du fait que chaque nation «contrôle» complètement et exclusivement son système d'éducation. Je crois connaître assez les Canadiens anglais, aujourd'hui, pour savoir que ce sont habituellement des hommes d'affaires qui ne s'appuient pas sur les sentiments, mais nous remarquons qu'en politique, à l'occasion, ils marchent suivant leurs sentiments. Que la province de Québec soit appelée à «contrôler» exclusivement et complètement son système d'éducation, cela ne doit pas faire broncher les Canadiens anglais de notre pays; ils doivent nous laisser faire puisqu'ils ne se préoccupent pas du tout du genre de système d'éducation que nous avons dans notre province, et ils ne s'en sont jamais préoccupés.

En ce qui concerne l'hospitalisation et les soins de santé, c'est la même chose; il y a des caractéristiques propres à la province de Québec, et nous devons nous occuper exclusivement de notre système d'hospitalisation.

C'est la même chose pour ce qui concerne notre agriculture, notre système de voirie, le développement de nos richesses naturelles et nombre d'autres domaines dans lesquels la province de Québec veut, peut et doit se développer seule, car elle a la fierté et la capacité de le faire. Dans ces domaines-là, les Canadiens anglais ne seront pas du tout touchés ni dérangés.

Dans d'autres domaines, les deux grandes nations peuvent collaborer, car elles pourront alors en profiter toutes deux et il n'y a pas

matière à discussion.

Les sujets que je viens de toucher, dont l'éducation, la voirie, l'hospitalisation, l'agriculture, le développement des richesses naturelles et autres—il y aurait lieu dans d'autres circonstances ou au cours de séances d'étude d'énumérer quels sont tous ces domaines—sont des sujets à discussion; il y a lutte intestine à l'intérieur du Canada, il y a discussion entre Canadiens anglais et Canadiens français, ce qui entraîne la mésentente et la désunion, comme on le constate aujourd'hui.

Mais si on laissait à chaque nation, à chaque groupe, le soin de développer ces domaines-là par eux-mêmes, la discussion serait terminée. Et dans les autres domaines,

nous pourrions nous entendre.

Quels sont ces autres domaines? Il y aurait, par exemple-et je n'en fais pas une énumération totale, mais j'en donne seulement quelques exemples-il y aurait, par exemple, la défense du pays; ici j'emploie le mot «pays», ou en anglais le mot «country», et non pas le mot «nation». Il y aurait dans ce domaine la Défense nationale, les Affaires extérieures, les Postes, les modes de transport interprovinciaux, tels que les chemins